

Durée : 2h00

Longueur : 6 km

Balisage : jaune+

▼970 m ▲1060 m

Dénivelé : + 200 m

Facile

De l'ancien entrepôt de la source minérale, vous traversez le village de Montchanson aux maisons de XIX^e siècle à l'architecture préservée. Sur le promontoire volcanique du Puech de la Cabale, vous pourrez admirer le lac du barrage hydroélectrique de Grandval situé dans les vallées du Bès et de la Truyère.

Sur le parcours, les pauses buissonnières sont matérialisées par un piquet en granite. Il comporte un chiffre romain correspondant à un thème développé dans le descriptif ci-après.



Traversée de pâtures, chiens interdits même tenus en laisse.



Topo-guide de référence :
Les Chemins des écoliers entre Margeride et Truyère
Bureau de Tourisme de la Margeride
www.pays-saint-flour.fr

Aménagements et entretien du circuit :
Saint-Flour Communauté
www.saint-flour-communaute.fr

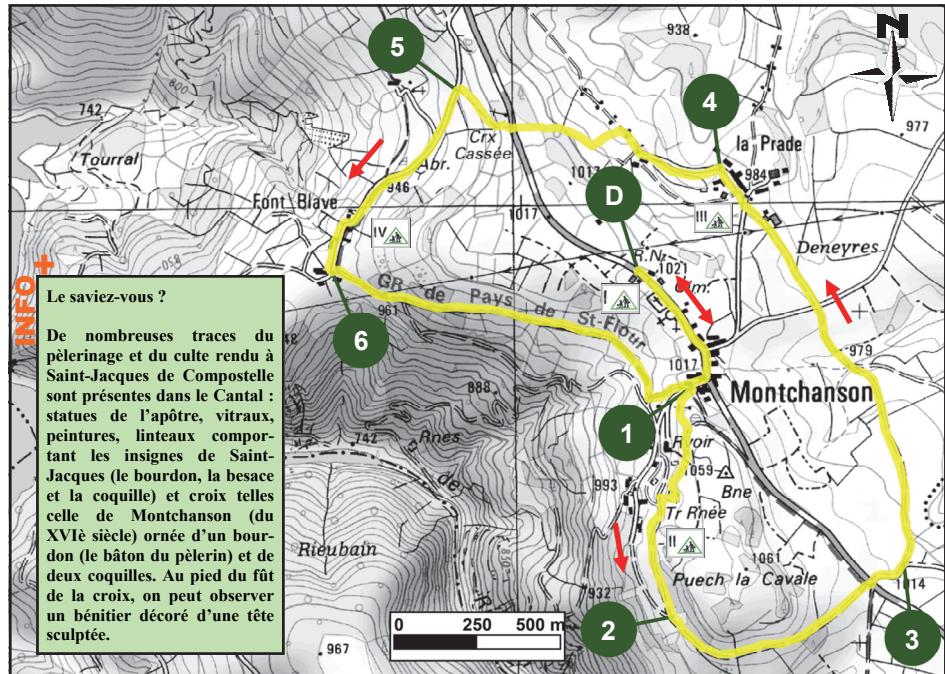
Credit photo CD15 BBT

Vous souhaitez noter et/ou signaler un problème sur cet itinéraire :
www.rando.cantal.fr

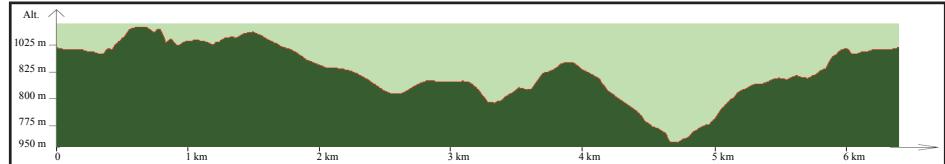
Fiche Rando PDIPR 15
Edition 2018 - Tous droits réservés

Chemin des Écoliers

VAL D'ARCOMIE - MONTCHANSON - FAVEROLLES



CRAIG - SCAN 25 © IGN 2009 - Licence n°2009 - CISE27-250 - Reproduction interdite.



D Départ du parking du dépôt de la source de Montchanson, situé avant le cimetière. Prendre la D 248 en direction du village de Montchanson jusqu'à l'école.

1 Traverser le village, prendre la première route à droite sur 100 mètres, puis à gauche, monter au sommet du Puech de la Cabale par un chemin qui serpente dans le champ. En haut, avant l'entrée d'un champ, prendre à droite un petit chemin qui s'enfonce dans le bois en suivant les murets en pierre sèche du Puech de la Cabale. Sortir du bois et continuer tout droit jusqu'au croisement.

2 A cette intersection, prendre à gauche et continuer jusqu'à la D 248. La traverser et prendre le chemin en face.

3 Au croisement, prendre à gauche et continuer toujours tout droit pour arriver au village de La Prade.

4 A la sortie du village, prendre la route sur 200 mètres puis un chemin de terre à gauche, qui monte jusqu'à la D 248. La traverser et prendre en face un chemin qui rejoint la route communale.

5 Tourner à gauche et continuer tout droit vers le village de Fontblave.

6 Traverser le village, continuer ce chemin, au croisement, prendre à gauche pour rejoindre le village de Montchanson, puis arriver au point de départ par la route.

Les pauses buissonnières :

Les enfants de l'école de Montchanson devaient être en bonne santé : ils pouvaient

boire de l'eau acidulée et martiale, bénéfique pour l'estomac, l'intestin, le foie, les reins etc. Vous êtes situés devant l'entrepôt de la Compagnie des Eaux Minérales de Montchanson. La source, située au fond de la vallée du Rieubain, a été exploitée commercialement de 1887 à 1939. Sur le chemin que vous allez parcourir, vous découvrirez des pylônes destinés à supporter un câble aérien mis par l'électricité. Celui-ci permettait d'acheminer les boueilles d'eau pétillante de la source à l'entrepôt situé sur le plateau de Montchanson.

I Borne 1 – La petite école mixte de Montchanson, créée après 1881 et fermée en 1980, avait une salle de classe au rez-de-chaussée, qui sert aujourd'hui de bureau de vote, et un appartement à l'étage. Dans les années 1950, un couple d'enseignants habite ici : elle est maîtresse d'école à Montchanson et son mari part en vélo, avec ses sacoches, jusqu'à son poste, à l'école du Saladou de Saint-Just. L'école fait face à la chapelle de Montchanson et à la croix de Saint-Jacques. Les écoliers traversaient le village jusqu'au Puech de la Cabale : les portes des maisons sont ornées de linteaux en granite sculptés ou gravés avec des dates, les noms des propriétaires et des symboles. Les anciens toits sont couverts de lauze, que l'on extrayait du fond de la vallée, au pied du plateau.

II Borne 2 – Il n'était pas rare que les enfants prennent le chemin buissonnier qui monte jusqu'au Puech de la Cabale (Altitude 1061 mètres). De là, avant d'arriver à l'ancien château de Montchanson, dont il reste une tour en ruines, ils pouvaient contempler les Monts de la

Margeride, les volcans du Cantal, les vallées de la Truyère et du Bès. En cheminant entre des murets en pierre sèche, ils déambulaient au milieu de jardins dont la terre fertile permettait de faire pousser des lentilles.

III Borne 3 – Lorsque l'on arrive dans le village de La Prade, au retour de l'école, on passe devant une grande bâtisse à l'architecture étonnante. A l'angle des murs, sous le toit, on peut observer des têtes sculptées en granite. En revanche, la disposition des bâtiments est classique : la partie agricole est située dans le prolongement de l'habitation et une rampe permet aux chars de monter le foin dans la grange placée au dessus de l'étable.

IV Borne 4 – Le chemin qui domine le lac du barrage hydroélectrique, longe la route jusqu'au village de Font Blave. Le nom de ce village évoque la culture du blé. Dans la première moitié du XX^e siècle, les enfants pouvaient voir, en allant à l'école, de nombreux champs de seigle qui poussaient bien sur ces riches sols basaltiques. Cette céréale était indispensable à la vie quotidienne car le pain était un élément essentiel de l'alimentation des familles de Margeride avec la soupe aux choux, aux navets et aux carottes, les pois et les pommes de terre.

Quelques rappels:

Le balisage des itinéraires de petite randonnée :

Il est matérialisé à la peinture.

un trait indique la continuité du tracé,

Tourner à droite,

Tourner à gauche,

X une croix, c'est la mauvaise direction.

Les itinéraires de petite randonnée de moins de 2 h de marche hors pauses sont balisés en bleu

Les itinéraires de petite randonnée de 2h de marche à moins de 4h de marche hors pauses sont balisés en jaune

Les itinéraires de petite randonnée de 4h de marche à 7h de marche hors pauses sont balisés en vert

Le balisage peinture peut être renforcé par de la signalétique directionnelle lorsque le terrain l'impose.



Le dénivelé positif:

C'est la somme des montées de l'itinéraire. Exprimé en mètres, il renseigne sur l'intensité de l'effort à fournir. 100 mètres de dénivelé positif à pied revient à réaliser environ 1 km sur un terrain plat. Pour un bon marcheur il faut environ 1h pour gravir une montée de 400 mètres.

En moyenne montagne, la progression d'un marcheur est d'environ 3,5 km/h.

Pour une randonnée sans souci



Terre de randonnées par excellence, avec des sites prestigieux ou secrets, le Cantal vous convie à partager les bonheurs rares qu'offre un environnement préservé dans sa richesse et son authenticité.

Néanmoins, ce pays réserve ses nombreux charmes à ceux qui l'abordent avec respect et lucidité, qui savent allier plaisir et sécurité et tendre la main aux hommes qui, tous les jours, façonnent par leur travail ces paysages d'une exigeante beauté.

Pour « prendre son pied » sur les chemins de balade, il faut aussi savoir où le poser... Voici quelques règles simples de « savoir-randonner » qui vous permettront de savourer sans souci, une balade inoubliable :

- se renseigner sur la météo ainsi que sur l'itinéraire,
- emporter le nécessaire du randonneur prévoyant (chaussures de rando, sac à dos, crème solaire, pique-nique, bidon d'eau, fiche rando, topo-guide, carte IGN à jour),
- éviter de partir seul et indiquer à son entourage le parcours choisi,
- ne pas quitter les sentiers balisés,
- ne pas randonner accompagné d'un chien dans les zones d'estives,
- ne pas s'approcher des troupeaux ou caresser une vache,
- refermer les clôtures à la traversée des pâturages,
- ne pas déposer d'ordures ou tout autre objet indésirable,
- ne pas fumer ou faire du feu,
- ne pas camper,
- ne cueillir aucune plante,
- en cas d'orage, quitter rapidement les sommets et les lignes de crête. Chercher un abri en évitant absolument les arbres isolés et les rochers qui attirent la foudre,
- En cas d'accident justifiant un secours, rejoindre au plus vite la route ou les habitations proches et téléphoner au 17 ou 18, en précisant au mieux la localisation et la gravité de l'accident.

Dans tous les cas, ne sous-estimez pas la moyenne montagne, dite « montagne à vaches », ni les vaches elles-mêmes... Adaptez votre comportement à vos capacités personnelles, à l'état naturel des lieux et aux dangers prévisibles sur des chemins de randonnée. En suivant ces quelques conseils, fondés sur le simple bon sens et le respect d'autrui, vous randonnerez dans les meilleures conditions de sécurité. Vous éviterez, en outre, que votre responsabilité soit engagée dans d'éventuels dommages ou accidents ou que les propriétaires et les agriculteurs refusent légitimement le passage à ceux qui vous suivront. Un « contre-pied » dont pâtiraient tous les randonneurs.

La météo dans le Cantal:

www.meteofrance.com
Tel : 08 99 71 02 15

Numéros d'urgence:

15 S.A.M.U
17 police
18 pompiers
112 numéro d'urgence européen

L'aménagement et l'entretien de cet itinéraire comme la rédaction de cette publication ont été réalisés par la communauté de communes Saint-Flour Communauté. Aussi, le Conseil départemental du Cantal ne saurait être tenu responsable d'un quelconque défaut d'entretien sur le terrain ou d'erreurs concernant le descriptif de l'itinéraire.

Durée : 2h00

Longueur : 6,5 km

Balisage : bleu

▼865 m ▲957 m

Dénivelé : + 130 m

Facile

Cet itinéraire permettra de découvrir quelques uns des plus beaux paysages de Margeride ainsi que le Jardin de Saint-Martin, un des sites de l'Ecomusée de Margeride.



[En savoir +](#)

Bureau de Tourisme Margeride Truyère
www.pays-saint-flour.fr

Aménagements et entretien du circuit :
Communauté de Communes du Pays de
Saint-Flour - Margeride
www.cc-paysdesaintflour.fr

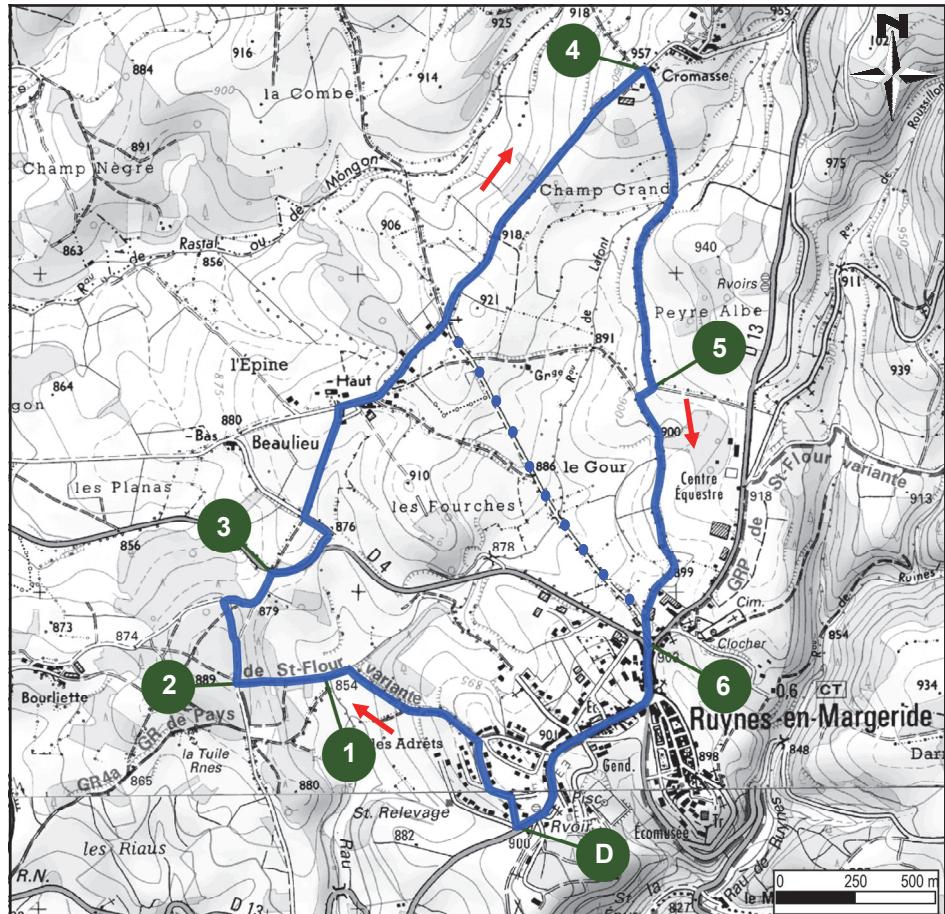
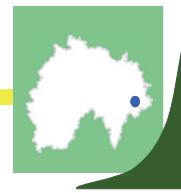
Crédit photo CD15 BBT - BTMFT

Vous souhaitez noter et/ou signaler un problème sur cet itinéraire :
www.rando.cantal.fr

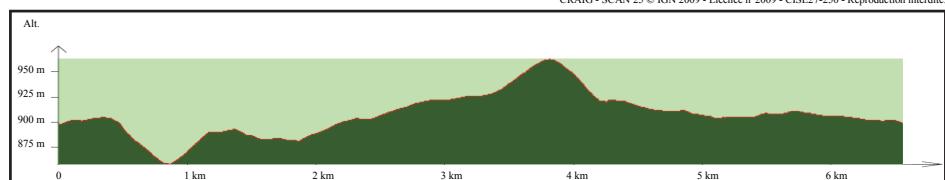
Fiche Rando PDIPR 15
Edition 2015 - Tous droits réservés

La Forêt de la Tuile

RUYNES EN MARGERIDE



CRAIG - SCAN 25 © IGN 2009 - Licence n°2009 - CISE27-250 - Reproduction interdite



1 Du bourg, prendre la route du Camping Le Petit Bois (parking). Laisser l'entrée du camping sur la gauche et descendre sur la route une cinquantaine de mètres pour arriver au panneau de départ « La Forêt de la Tuile ». Prendre la route à droite qui monte dans le lotissement. Le traverser et prendre le chemin de terre qui descend dans la vallée, au ruisseau de Lafont (balisage GR® 4).

2 Passer le ruisseau et monter en face pour arriver sur le plateau et rencontrer un chemin à la perpendiculaire.

3 Quitter le GR® 4 et prendre à droite. Obliquer ensuite à droite sur un chemin plus large qui sort des bois et rejoint la route départementale 4.

4 Suivre la D 4 à droite sur 250 mètres, la quitter et s'engager à gauche sur la voie communale qui mène au village de Beaulieu-Haut. 100 mètres plus loin, au carrefour, tourner à droite pour monter vers le village. Traverser

celui-ci pour atteindre un carrefour où est érigée une croix. (Un raccourci vers Ruynes en Margeride écourt la randonnée, en prenant à droite puis tout droit jusqu'au bourg de Ruynes en Margeride). Continuer tout droit au carrefour jusqu'au village de Cromasse.

5 Virer à droite à l'entrée de Cromasse sur un chemin qui descend entre deux rangées d'arbres bordant des pâturages. Suivre ce chemin tout droit en direction de Ruynes en Margeride. On arrive à l'arrière du centre équestre.

6 Au carrefour, ne pas prendre à droite ni à gauche mais poursuivre tout droit jusqu'au centre de Ruynes en Margeride. Un arrêt à l'église, nouvellement restaurée, permettra de découvrir un Christ en Bois datant du XV^e siècle.

7 Reprendre la D 13 jusqu'au camping Le Petit Bois.

INFO+

A voir :

Le Jardin de Saint-Martin constitue l'un des trois sites de l'écomusée de Margeride : situé au cœur du village de Ruynes-en-Margeride, autour du donjon, ce site présente un panel des espèces végétales emblématiques de Margeride : entre plantes à cueillir et potager où la pomme de terre bleue côtoie l'épinard perpétuel, entre chaos de granite et forêts de pin sylvestre. Un jardin étonnant, observatoire de ce pays de montagne, un jardin pour sentir, toucher, goûter... comprendre. Pour se renseigner sur les jours et horaires de visite de ce site, veuillez contacter l'Ecomusée au 04.71.23.42.96.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE SAINT-FLOUR - MARGERIDE





Quelques rappels:

Le balisage des itinéraires de petite randonnée :

Il est matérialisé à la peinture.

un trait indique la continuité du tracé,

Tourner à droite,

Tourner à gauche,

Une croix, c'est la mauvaise direction.

Les itinéraires de petite randonnée de moins de 2 h de marche hors pauses sont balisés en bleu

Les itinéraires de petite randonnée de moins de 2h de marche à moins de 4h de marche hors pauses sont balisés en jaune

Les itinéraires de petite randonnée de 4h de marche à 7h de marche hors pauses sont balisés en vert

Le balisage peinture peut être renforcé par de la signalétique directionnelle lorsque le terrain l'impose.



Le dénivelé positif:

C'est la somme des montées de l'itinéraire. Exprimé en mètres, il renseigne sur l'intensité de l'effort à fournir. 100 mètres de dénivelé positif à pied revient à réaliser environ 1 km sur un terrain plat. Pour un bon marcheur il faut environ 1h pour gravir une montée de 400 mètres.

En moyenne montagne, la progression d'un marcheur est d'environ 3,5 km/h.

Pour une randonnée sans souci



Terre de randonnées par excellence, avec des sites prestigieux ou secrets, le Cantal vous convie à partager les bonheurs rares qu'offre un environnement préservé dans sa richesse et son authenticité.

Néanmoins, ce pays réserve ses nombreux charmes à ceux qui l'abordent avec respect et lucidité, qui savent allier plaisir et sécurité et tendre la main aux hommes qui, tous les jours, façonnent par leur travail ces paysages d'une exigeante beauté.

Pour « prendre son pied » sur les chemins de balade, il faut aussi savoir où le poser... Voici quelques règles simples de « savoir-randonner » qui vous permettront de savourer sans souci, une balade inoubliable :

- se renseigner sur la météo ainsi que sur l'itinéraire,
- emporter le nécessaire du randonneur prévoyant (chaussures de rando, sac à dos, crème solaire, pique-nique, bidon d'eau, fiche rando, topo-guide, carte IGN à jour),
- éviter de partir seul et indiquer à son entourage le parcours choisi,
- ne pas quitter les sentiers balisés,
- ne pas randonner accompagné d'un chien dans les zones d'estives,
- ne pas s'approcher des troupeaux ou caresser une vache,
- refermer les clôtures à la traversée des pâturages,
- ne pas déposer d'ordures ou tout autre objet indésirable,
- ne pas fumer ou faire du feu,
- ne pas camper,
- ne cueillir aucune plante,
- en cas d'orage, quitter rapidement les sommets et les lignes de crête. Chercher un abri en évitant absolument les arbres isolés et les rochers qui attirent la foudre,
- En cas d'accident justifiant un secours, rejoindre au plus vite la route ou les habitations proches et téléphoner au 17 ou 18, en précisant au mieux la localisation et la gravité de l'accident.

Dans tous les cas, ne sous-estimez pas la moyenne montagne, dite « montagne à vaches », ni les vaches elles-mêmes... Adaptez votre comportement à vos capacités personnelles, à l'état naturel des lieux et aux dangers prévisibles sur des chemins de randonnée. En suivant ces quelques conseils, fondés sur le simple bon sens et le respect d'autrui, vous randonnerez dans les meilleures conditions de sécurité. Vous éviterez, en outre, que votre responsabilité soit engagée dans d'éventuels dommages ou accidents ou que les propriétaires et les agriculteurs refusent légitimement le passage à ceux qui vous suivront. Un « contre-pied » dont pâtiraient tous les randonneurs.

La météo dans le Cantal:

www.meteofrance.com
Tel : 08 99 71 02 15

Numéros d'urgence:

15 S.A.M.U
17 police
18 pompiers
112 numéro d'urgence européen

L'aménagement et l'entretien de cet itinéraire comme la rédaction de cette publication ont été réalisés par la Communauté de Communes du Pays de Saint-Flour - Margeride. Aussi, le Conseil départemental du Cantal ne saurait être tenu responsable d'un quelconque défaut d'entretien sur le terrain ou d'erreurs concernant le descriptif de l'itinéraire.

Durée : 4h00

Longueur : 10 km

Balisage : vert

▼896 m ▲1381 m

Dénivelé : + 501 m

Assez difficile

Ce parcours permet de découvrir quelques uns des plus beaux paysages de Margeride. Arrivé au point culminant de cette randonnée, on peut continuer un peu plus en amont pour découvrir le Signal et atteindre les forêts de pins, les taillis de hêtres, les landes, des tourbières...



Itinéraire non praticable de mi-novembre à mi-mai : enneigement, ainsi que par temps de brouillard

Traversée de propriétés privées, chiens interdits, même tenus en laisse.



En savoir + :

Bureau de Tourisme Margeride Truyère
www.pays-saint-flour.fr

Aménagements et entretien du circuit :
Communauté de Communes du Pays de Saint-Flour - Margeride
www.cc-paysdesaintflour.fr

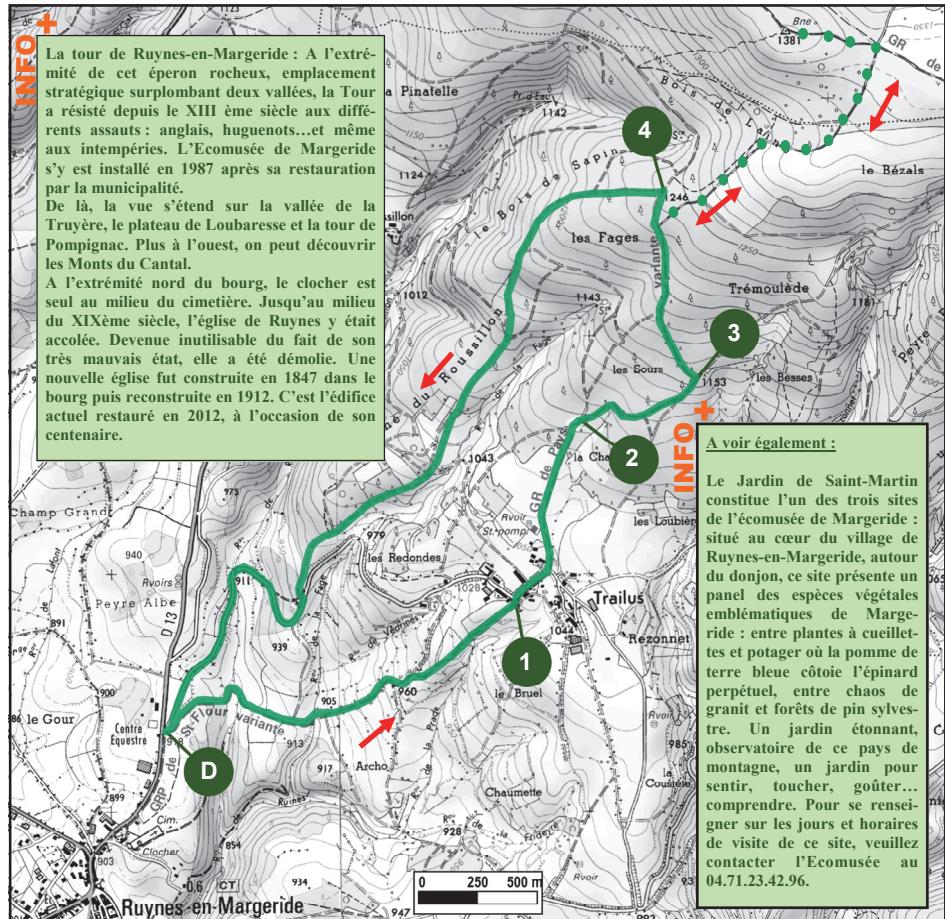
Credit photo BTMT

Vous souhaitez noter et/ou signaler un problème sur cet itinéraire :
www.rando.cantal.fr

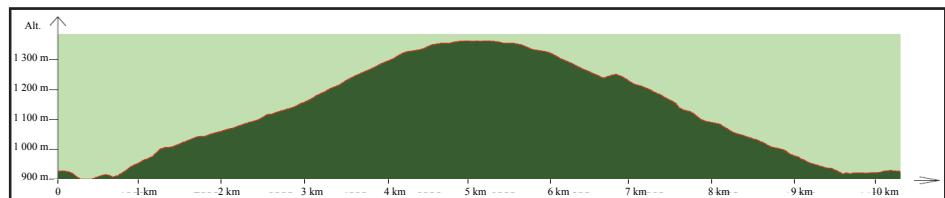
Fiche Rando PDIPR 15
Edition 2015 - Tous droits réservés

Le Signal

RUYNES EN MARGERIDE - VEDRINES SAINT LOUP



CRAIG - SCAN 25 © IGN 2009 - Licence n°2009 - CISE27-250 - Reproduction interdite.



Pour rejoindre le point de départ, suivre la D 13 à la sortie de Ruynes en Margeride, direction Pinols. Arriver au carrefour de la route communale qui mène à Trailus. Juste avant le centre équestre, sur la droite : parking et départ de la randonnée par le chemin de terre.

1 Prendre le chemin de terre, descendre et passer le ruisseau du Roussillon. Remonter entre les deux pâtures et redescendre, traverser le ruisseau de La Fage.

Remonter en face en laissant le chemin sur la droite. A environ 300 mètres, laisser de nouveau un chemin sur la droite pour prendre le suivant sur la droite qui mène à Trailus.

2 Prendre la route communale jusqu'aux abreuvoirs, et prendre sur la gauche la route goudronnée qui monte vers la forêt. Rapidement cette route devient un chemin de terre qui pénètre dans les bois.

A l'entrée des bois, prendre à droite et suivre cette piste jusqu'à rencontrer un chemin sur la gauche à la perpendiculaire.

3 A ce croisement prendre à gauche et suivre ce chemin jusqu'à une intersection.

En hors circuit, prendre la piste sur la droite (1h aller-retour) pour se rendre au sommet du Signal (1381 mètres). Monter jusqu'à longer un pâturage sur la droite en suivant le balisage VTT.

En arrivant au col, à l'angle des pâtures, prendre à gauche et aller vers l'ouest, progresser en montant jusqu'au mirador et à la Croix du Signal.

Panorama : au nord-est les villages de Védrines Saint-Loup puis Chastel ; à l'est la chaîne volcanique du Devès et la Haute Margeride ; au sud-ouest, Ruynes en Margeride, les Monts d'Aubrac et les Gorges de la Truyère et du Bès ; enfin à l'ouest, les monts du Cantal. Croix en granite du Signal.

Retour par le même chemin jusqu'à l'itinéraire balisé.

4 A ce croisement, prendre à gauche et descendre dans la plantation de conifères, laisser un chemin sur la droite, continuer tout droit jusqu'à rejoindre la route communale qui mène de Ruynes en Margeride à Trailus. La suivre sur la droite jusqu'au point de départ de la randonnée.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE SAINT-FLOUR - MARGERIDE

Quelques rappels:

Le balisage des itinéraires de petite randonnée :

Il est matérialisé à la peinture.

un trait indique la continuité du tracé,

Tourner à droite,

Tourner à gauche,

Une croix, c'est la mauvaise direction.

Les itinéraires de petite randonnée de moins de 2 h de marche hors pauses sont balisés en bleu

Les itinéraires de petite randonnée de 2h de marche à moins de 4h de marche hors pauses sont balisés en jaune

Les itinéraires de petite randonnée de 4h de marche à 7h de marche hors pauses sont balisés en vert

Le balisage peinture peut être renforcé par de la signalétique directionnelle lorsque le terrain l'impose.



Le dénivelé positif:

C'est la somme des montées de l'itinéraire. Exprimé en mètres, il renseigne sur l'intensité de l'effort à fournir. 100 mètres de dénivelé positif à pied revient à réaliser environ 1 km sur un terrain plat. Pour un bon marcheur il faut environ 1h pour gravir une montée de 400 mètres.

En moyenne montagne, la progression d'un marcheur est d'environ 3,5 km/h.

Pour une randonnée sans souci



Terre de randonnées par excellence, avec des sites prestigieux ou secrets, le Cantal vous convie à partager les bonheurs rares qu'offre un environnement préservé dans sa richesse et son authenticité.

Néanmoins, ce pays réserve ses nombreux charmes à ceux qui l'abordent avec respect et lucidité, qui savent allier plaisir et sécurité et tendre la main aux hommes qui, tous les jours, façonnent par leur travail ces paysages d'une exigeante beauté.

Pour « prendre son pied » sur les chemins de balade, il faut aussi savoir où le poser... Voici quelques règles simples de « savoir-randonner » qui vous permettront de savourer sans souci, une balade inoubliable :

- se renseigner sur la météo ainsi que sur l'itinéraire,
- emporter le nécessaire du randonneur prévoyant (chaussures de rando, sac à dos, crème solaire, pique-nique, bidon d'eau, fiche rando, topo-guide, carte IGN à jour),
- éviter de partir seul et indiquer à son entourage le parcours choisi,
- ne pas quitter les sentiers balisés,
- ne pas randonner accompagné d'un chien dans les zones d'estives,
- ne pas s'approcher des troupeaux ou caresser une vache,
- refermer les clôtures à la traversée des pâturages,
- ne pas déposer d'ordures ou tout autre objet indésirable,
- ne pas fumer ou faire du feu,
- ne pas camper,
- ne cueillir aucune plante,
- en cas d'orage, quitter rapidement les sommets et les lignes de crête. Chercher un abri en évitant absolument les arbres isolés et les rochers qui attirent la foudre,
- En cas d'accident justifiant un secours, rejoindre au plus vite la route ou les habitations proches et téléphoner au 17 ou 18, en précisant au mieux la localisation et la gravité de l'accident.

Dans tous les cas, ne sous-estimez pas la moyenne montagne, dite « montagne à vaches », ni les vaches elles-mêmes... Adaptez votre comportement à vos capacités personnelles, à l'état naturel des lieux et aux dangers prévisibles sur des chemins de randonnée. En suivant ces quelques conseils, fondés sur le simple bon sens et le respect d'autrui, vous randonnerez dans les meilleures conditions de sécurité. Vous éviterez, en outre, que votre responsabilité soit engagée dans d'éventuels dommages ou accidents ou que les propriétaires et les agriculteurs refusent légitimement le passage à ceux qui vous suivront. Un « contre-pied » dont pâtiraient tous les randonneurs.

La météo dans le Cantal:

www.meteofrance.com
Tel : 08 99 71 02 15

Numéros d'urgence:

15 S.A.M.U
17 police
18 pompiers
112 numéro d'urgence européen

L'aménagement et l'entretien de cet itinéraire comme la rédaction de cette publication ont été réalisés par la Communauté de Communes du Pays de Saint-Flour - Margeride. Aussi, le Conseil départemental du Cantal ne saurait être tenu responsable d'un quelconque défaut d'entretien sur le terrain ou d'erreurs concernant le descriptif de l'itinéraire.